

*Réunion du Conseil Municipal
du 29 avril 2024*

Compte-rendu du « quart d'heure citoyens »

M. Sébastien AYRAUD : « Le 14 Mars 2023, vous avez évoqué, via votre page Facebook, la fuite d'une cuve à fioul domestique. Vous nous indiquez qu'il ne fallait pas consommer l'eau des puits jusqu'à nouvel ordre. Où en est la situation ? »

Réponse de Fabrice BERJONNEAU : Une cuve à fioul en métal s'est perforée et s'est vidée pendant 1 semaine dans un puits voisin. Il n'y a eu aucune pollution hormis dans le puits du voisin. Les pompiers sont intervenus et ont pompé un maximum mais il reste quelques traces. Cette eau polluée ne s'est pas écoulee dans la Sèvre. Aujourd'hui, aucune trace visible, ni aucune odeur au niveau de la nappe.

Pour rappel, l'eau des puits n'est pas potable, il est donc recommandé de ne pas la boire.

M. Sébastien AYRAUD : « Savez-vous ce qui se construit à la place de l'ancienne station-service ? »

Réponse de Madame la Maire : oui, il se construit deux cellules commerciales dont une à destination alimentaire. Les travaux devraient être terminés en fin d'année.

M. Thierry BALLEREAU : « Une partie des joints des pavés du côté de l'embarcadère de M. Mercier sur le quais sont en train de se déliter »

Réponse de Madame la Maire : Le responsable des services techniques ira faire les constatations et procédera aux réparations.

M. Thierry BALLEREAU : « Je voudrai revenir sur l'intervention de M. BERJONNEAU concernant les feux tricolores, lors de la réunion publique d'information, pour l'installation des feux intelligents, ce sont des feux micro régulés, ils fonctionnent le jour comme la nuit mais ce n'est pas ce qui avait été annoncé, on en met pas de feux intelligents à un carrefour, c'est la réglementation »

Réponse de Madame la Maire : Il s'agit certainement d'un défaut d'appellation

M. Thierry BALLEREAU : « Vous aviez comparé à ceux mis sur la commune de Ste Ouenne et sur Coulonges, mais ce ne sont pas des feux intelligents, les feux intelligents qui passent au vert ne se mettent pas dans un carrefour, c'est trop dangereux »

Réponse de M. BERJONNEAU : si, parce qu'il y a un système de priorité, l'axe prioritaire est la D1 Après vérification auprès de notre fournisseur, ce sont des feux micro-régulés équipés de feu vert récompense » qui ont été installés.

M. Thierry BALLEREAU : « propose de refaire une communication pour expliquer réellement le fonctionnement de ces feux pour éviter toute confusion, et on risque d'avoir des problèmes cet été avec le flux de voitures »

Réponse de M. BERJONNEAU : il y a plusieurs programmes et l'intervention se fait par les services techniques

M. Thierry BALLEREAU : « il va vraiment falloir faire quelque chose Chemin Bas, personne ne respecte la vitesse, 2 véhicules roulaient à plus de 30 km/h et ne pouvaient même pas se croiser »

Réponse de M. BERJONNEAU : Il y aurait la possibilité de mettre des ralentisseurs. Il y a déjà eu plein d'aménagements mais rien n'y fait, cela n'empêche pas les personnes de rouler trop vite. Les gens ne respectent plus le Code de la route.

Réponse de Madame la Maire : dans tous les secteurs de la commune, il y a de l'incivilité. Dans toutes les agglomérations, aujourd'hui, les communes privilégient les passages en zone 30km/h : nous y réfléchissons

M. Thierry BALLEREAU : « propose d'expérimenter l'aménagement présent actuellement aux 2 roches au chemin bas qui fonctionne aujourd'hui »

Réponse de Madame la Maire : les gens ralentissent forcément mais pas à la hauteur du résultat espéré. Aujourd'hui, on a l'avantage d'avoir un radar pédagogique, il est prévu qu'on le mette Chemin bas. Il donne des statistiques et notamment la vitesse des voitures. Cela concerne une petite partie des véhicules, tout le monde ne roule pas à des vitesses excessives. Des chicanes blanches et rouges peuvent être mises à l'entrée de la zone 30 pour tester afin de ralentir la vitesse, on va étudier cette possibilité.

M. Thierry BALLEREAU : « avez-vous des nouvelles du petit chiot signalé à la mairie ? »

Réponse de Madame la Maire : il a été adopté par un agent de la commune, et se porte très bien.